

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA CORSE-DU-SUD

COMMUNE DE TOLLA

Extrait du registre n°47/2023  
des délibérations du conseil municipal  
Séance du 6 octobre 2023

Date de la convocation : 2 octobre 2023

Nombre de conseillers en exercice : 11
Nombre de conseillers présents : 7
Nombre de conseillers représentés : 1
Nombre de conseillers absents : 3

L'an deux mille vingt-trois, le 6 octobre, à 15 heures, le conseil municipal de la commune de TOLLA, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Dominique VINCENTI, Maire.

Membres présents : Joseph LEONZI, Jean-Baptiste SALVADORI, Erick CASALTA, Mme Mattea CASALTA, Mme Dominique MARTINI, Joseph CASANOVA, Dominique VINCENTI

Membres représentés : Mme. Annonciade CASALTA par Mme Mattea CASALTA

Membres absents : Ludovic MARTI, Johann THOUVENOT, Mme Marie-Cécile ROSSI,

Le quorum étant atteint, le conseil municipal peut délibérer.

Secrétaire de séance élu : Mme Mattea CASALTA

**Objet : Décision modificative n°9- Travaux à l'intérieur du garage communal.**

Le Maire rappelle aux conseillers que par délibération en date du 14 avril 2023, un plan de financement avait été approuvé pour des travaux à l'intérieur du garage communal (aménagement d'une mezzanine en bois), à savoir une dépense de 9500 euros HT (9500 euros TTC) et une demande de subvention, au titre de la dotation quinquennale avait été déposée, pour un montant de 7600 euros.

Le Maire informe les conseillers que les subventions ont été accordées, et qu'il est nécessaire de prendre une décision modificative afin d'inscrire cet achat en investissement au BP 2023.

La décision modificative est jointe en annexe.

Ainsi fait et délibéré à l'unanimité des membres présents, les jours, mois et an que dessus ont signé au registre les membres présents.

Fait et délibéré les jours et an que dessus  
Au registre suivent les signatures  
Pour copie certifiée conforme



Le Maire

*D. Vincenti*  
D. VINCENTI

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212003253-20231006-DELIBE472023-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/10/2023

Affichage : 10/10/2023

Pour l'autorité compétente par délégation



26/09/2023	<b>Edition de Décision Modificative</b>	1 / 1
------------	---	-------

### Décision modificative n°9 (Crédit supplémentaire)

Description : AMENAGEMENT INTERIEUR GARAGE

date de délibération : 28/09/2023

Imputation	OUVERT	REDUIT	Commentaires
D F 011 60611		1 900,00	
D F 023 023 (ordre)	1 900,00		
D I 23 231 202303	9 500,00		
R I 021 021 OPFI (ordre)	1 900,00		
R I 13 1328 202303	7 600,00		

DETAIL PAR SECTION		Investissement	Fonctionnement
Dépenses :	Ouvertures	9 500,00	1 900,00
	Réductions		1 900,00
Recettes :	Ouvertures	9 500,00	
	Réductions		
<b>Equilibre :</b>	<b>Ouv. - Red.</b>		

EQUILIBRE	
Solde Ouvertures	1 900,00
Solde Réductions	1 900,00
<b>Ouv. - Réd.</b>	

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212003263-20231006-DELIBE472023-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/10/2023

Affichage : 10/10/2023

Pour l'autorité compétente par délégation

